

**RPI des écoles de Bussac sur Charente et de Saint-Vaize**  
**Conseil de RPI du 1er trimestre – Mardi 19 octobre 2021**

**Composition du conseil**

Enseignants : Jean-Michel CHARRIER (Directeur Bussac + CM1/CM2) – Marion CHOURY, remplaçante de Sandrine NOSENZO (CE2/CM1) – Julie SOUESME (PS/MS) – Dominique LE MOULLEC (MS/GS) – Blandine MOUNIER (Directrice Saint Vaize + GS/CP) – Virginie GENEAU (CE1/CE2)

Représentants des parents d'élèves Saint Vaize : Amélie GUILLON – Déborah RENIER – Emilie ROY – Céline THEIL – Thomas VICARIO

Représentants des parents d'élèves Bussac : Clothilde MOHSEN – Emilie MORINAUD – Sandrine SOULET-TOMASI

Délégués départementaux de l'Education Nationale :

Mairie de Bussac : Jean-Luc MARCHAIS (Maire) – Josiane BRIAND (conseillère municipale)

Mairie de Saint Vaize : Michel ROUX (maire) – Corinne GERARD (adjointe Saint Vaize)

CDA : Thomas ANTONICELLI (coordinateur) – Bleuette ROBIN (Directrice périscolaire RPI)

Excusés : Madame CHARPENTIER Sylvie (Inspectrice de l'Education Nationale) – Stéphane GAUTREAU (représentant parent Bussac) – Gaëlle POMME-CASSIEROU (représentant parent Bussac) – Henri GAUCHER (DDEN RPI) – Fanny LAFAYSSSE (décharge de direction Bussac)

En préambule, un rappel est fait sur le rôle des représentants de parents d'élèves et sur la composition, les modalités de fonctionnement et les missions du conseil d'école qui sont définies réglementairement de manière très précise.

**1. Présentation de l'équipe enseignante et du périscolaire**

• **St Vaize**

Enseignants : Blandine MOUNIER (GS/CP + direction) – Virginie GENEAU (CE1/CE2)

Accueil périscolaire : Bleuette ROBIN (directrice) – Aurélie PORTES – Isabelle – Natacha – Sabrina (animatrices) – Marie-Nathalie (restauration)

AESH : Martine (tous les après-midi)

• **Bussac**

Enseignants : Jean-Michel CHARRIER (Direction + CM1/CM2) — Sandrine NOSENZO (CE2/CM1) actuellement remplacée par Marion CHOURY – Julie SOUESME (PS/MS) – Dominique LE MOULLEC (MS/GS) - Mme LAYFESSE (enseignante décharge de direction) qui va être remplacée car elle a obtenu un nouveau poste.

Accueil périscolaire : Bleuette ROBIN (directrice) – Aurélie PORTES – Isabelle – Natacha – Sabrina (animatrices) – Aurélie – Claude – Elyna (maternelle) – Martine – Corinne (restauration)

AESH : Nathalie – Martine + 1 nouvelle personne à la rentrée des vacances de la Toussaint. Elles s'occupent de 4 enfants

• **Rased**

Sylvie HAMON (Psychologue scolaire) – Isabelle AVRIL (maître E spécialisé dans les difficultés d'apprentissage) – Mélanie LARDY (maître G spécialisé dans les difficultés de comportement)

**1. Effectifs et organisation de l'école**

**Effectifs**

<b><u>PS</u></b>	<b><u>MS</u></b>	<b><u>GS</u></b>	<b><u>CP</u></b>	<b><u>CE1</u></b>	<b><u>CE2</u></b>	<b><u>CM1</u></b>	<b><u>CM2</u></b>	<b><u>Total :</u></b>
23	17	26	18	15	20	21	23	163

Soit : 163 élèves (en moyenne 27,1 élèves par classe) / 111 élèves scolarisés à Bussac et 52 élèves scolarisés à Saint Vaize

## Commune de résidence des élèves

90 -

80 -

	Habitants de Bussac	Habitants de Saint-Vaize	Autres
Ecole de Bussac	68	40	3
Ecole de Saint Vaize	28	21	3
RPI	96	61	6

## Répartition

<u>PS-MS</u>	<u>MS-GS</u>	<u>GS-CP</u>	<u>CE1-CE2</u>	<u>CE2-CM1</u>	<u>CM1-CM2</u>	<u>Total :</u>
23+7	10+17	9+18	14+10	10+16	5+23	163
30	27	27	24	26	28	

## Organisation de la semaine scolaire

### Maternelle Bussac

<u>Lundi</u>	<u>Mardi</u>	<u>Jeudi</u>	<u>Vendredi</u>
8h55-11h45	8h55-11h45	8h55-11h45	8h55-11h45
13h15-16h25	13h15-16h25	13h15-16h25	13h15-16h25
	APC : 8h-8h45	APC : 16h25-17h10	

### Elémentaire Bussac

	<u>APC :</u> 8h-8h45	<u>APC :</u> 16h25-17h10	
<u>Lundi</u>	<u>Mardi</u>	<u>Jeudi</u>	<u>Vendredi</u>
8h55-12h	8h55-12h	8h55-12h	8h55-12h
13h30-16h25	13h30-16h25	13h30-16h25	13h30-16h25
	<u>APC :</u> 16h25-17h10	<u>APC :</u> 16h25-17h10	

### Saint Vaize

<u>Lundi</u>	<u>Mardi</u>	<u>Jeudi</u>	<u>Vendredi</u>
9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h
13h30-16h30	13h30-16h30	13h30-16h30	13h30-16h30
<u>APC :</u> 16h25-17h10	<u>APC :</u> 16h25-17h10		

- **Prévision pour l'année scolaire 2022 – 2023 :**

23 départs – 13 arrivées en PS (7 naissances à Bussac et 6 naissances à Saint Vaize)

### **1. Plan de continuité pédagogique**

Il sera mis en place si une classe est fermée en raison d'un ou de plusieurs cas de Covid dans une classe ou dans l'école.

Il est constitué de plusieurs axes :

- communication avec les familles
- niveau d'équipement numérique des familles et des enseignants (connexion internet, outil numérique, imprimante)
- mise en œuvre du plan de continuité selon différents scénarii

A partir de cela si besoin de faire école à la maison :

\* Utilisation de l'ENT Beneylu pour les classes d'élémentaires ( dépôt de documents, messagerie) et des padlets pour la maternelle

\* Mise en place de pochettes à venir récupérer à l'école pour les parents qui auraient besoin

\* Communication entre les parents et les enseignants

### **2. Bilan des élections des représentants de parents d'élèves**

Les élections des représentants de parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 15 octobre. Chaque école avait son propre bureau de vote et ses listes.

St Vaize: 95 inscrits / 48 Votants / 5 Bulletins nuls ou blancs / 43 Suffrages exprimés

Nombre de sièges à pourvoir : 2

Taux de participation : 50,53 % et 2 sièges pourvus sur 2. Les votes ont tous été faits par correspondance.

Bussac : 187 inscrits / 109 votants (un peu plus de 58% de participation) / 12 bulletins nuls (environ 11% des suffrages exprimés) / 97 suffrages exprimés (89%)

Nombre de sièges pourvus : 4 Les votes ont tous été faits par correspondance.

### **3. Règlement du RPI**

Il est composé de 7 articles (*admission et inscription, fréquentation et obligations scolaires, vie scolaire, usage des locaux-hygiène et sécurité, surveillance, Concertation, dispositions particulières*)

Il n'y a pas de lecture intégrale du règlement mais quelques principes très importants sont rappelés :

- Assiduité des élèves : une modification est apportée sur l'assiduité scolaire dès la maternelle
- Le respect des horaires
- la laïcité
- le respect des enfants et des adultes

Le règlement est voté à l'unanimité.

### **4. Budget – coopératives scolaires et crédit CDA**

St Vaize : Montant de la coopérative : 1621,41 € après réception des règlements des familles (543 €)

Bussac : montant de la coopérative : 3518,00 € après réception des règlements des familles (884€)

Crédit CDA :

Fournitures scolaires : 41 € par élève et par an + 81 € par classe

Sorties pédagogiques + transport : 9,00 € par élève et par an + 1 transport gratuit par classe dans la CDA

Budget abonnement : 110 € (90 € pour la maternelle)

### **5. Evaluations Nationales CP et CE1**

Les évaluations nationales ont eu lieu du 13 au 24 septembre.

En CP, elles se composent de **cinq séquences** de 8 à 12 minutes chacune : **trois en français et deux en mathématiques**. En début de CP, les évaluations en français portent sur la **connaissance des lettres, la**

**manipulation de syllabes et de phonèmes et sur la compréhension de la langue orale.** En mathématiques, les élèves sont évalués sur **l'étude et l'utilisation des nombres jusqu'à dix** (lecture, écriture, dénombrement, comparaison, position, résolution de problèmes) et en **géométrie**. D'autres évaluations sont prévues du 17 au 28 janvier.

En CE1, chaque évaluation se compose de **cinq séquences : trois en français** (deux séquences collectives de 12 et 13 minutes et une séquence individuelle de lecture de deux fois une minute) et **deux séquences en mathématiques** de 15 minutes.

En début de CE1, les évaluations en français portent sur la **maîtrise de la lecture, de l'écriture et la compréhension du langage oral et écrit**. En mathématiques, les évaluations portent sur la **compréhension et l'utilisation des nombres, le calcul mental, le calcul en ligne, la résolution de problèmes et l'observation de figures géométriques**.

## **6. Sécurité à l'école**

Le plan de surveillance de la cour est présenté.

### Alerte incendie

St Vaize : exercice réalisé le 15 octobre à 10h45.

Bilan : toute l'école est sortie après 1'25 minutes. La mise en sécurité a été faite près du portail. L'appel a été effectué par les enseignantes. La cantinière et le personnel de l'accueil périscolaire est sorti également.

L'alarme a été donnée à l'aide du système d'alarme installé pour la garderie et l'école.

Un nouvel exercice sera réalisé dans le courant de l'année (personne ne sera prévenu)

Exercice durant le temps périscolaire : un exercice est prévu durant le temps de restauration.

Bussac : exercice réalisé le 23 septembre.

Un nouvel exercice sera peut-être réalisé durant la sieste des PS et un autre ou seuls les adultes seront prévenus.

PPMS (plan particulier de mise en sécurité) : Nous devons rester à l'intérieur de l'école.

Deux types :

- Risques naturels, industriels ou technologiques
- Attentat-intrusion

Dans l'année, nous devons organiser trois exercices dont au moins un sur « *attentat-intrusion* »

Pour le premier, peu de difficultés rencontrées, au signal (corne de brume), nous devons rentrer (si nous sommes dehors) ou rester dans la classe. Selon le scénario imaginé, on se met à même le sol et on doit s'éloigner des fenêtres. Chaque adulte, en plus de s'occuper de sa classe, a des tâches à accomplir.

Pour le second, c'est plus complexe. Déjà, il faut moins d'une trentaine de secondes pour franchir le portail et être devant une porte de classe. Sur ce laps de temps, nous avons plusieurs portes à fermer, en plus de s'assurer que les élèves se cachent, se camouflent

**But** : Occuper les enfants dans le plus grand calme

Saint Vaize : un exercice sera réalisé en novembre.

Bussac : un exercice sera réalisé le 21 octobre